

Northern Alberta Railway. Je suis sûr qu'il sera bien accueilli si jamais il demande au gouvernement fédéral de lui prêter son concours, à supposer qu'il en ait besoin, pour aménager ce chemin de fer. Dans le cas qui nous occupe, je crois que l'entreprise privée devrait prendre l'initiative.

J'aimerais en terminant inviter tous les députés à rendre visite à la Division des mines, à la rue Booth, pour y voir ce que le gouvernement, par cette division, accomplit pour favoriser le bon essor de l'industrie minière dans notre pays, et aussi pour y visiter notre service de la cartographie. Nous avons produit et distribué l'an dernier plus d'un million de cartes. Les quelques heures qu'on passera à la visite de ces services ne seront certainement pas perdues.

Je suis content, en effet, de voir le nouvel édifice que l'on construit sur la rue Booth pour le ministère des Mines et Relevés techniques. Nos services sont logés dans plus de trente bâtiments différents depuis un certain nombre d'années et il est assez difficile d'y réaliser une administration aussi efficace qu'on le voudrait. Toutefois, le programme de construction de nouveaux bâtiments est en bonne voie d'exécution et assurera de bons locaux et du bon matériel pour l'exécution de bon travail.

J'aimerais donner ici une liste de ces bâtiments. Il y a lieu de remarquer, je pense, que le bâtiment du service des ressources radioactives et de la chimie est en voie de construction. Le contrat a été adjugé au prix de \$3,134,000. Le bâtiment pour la Commission géologique du Canada fait l'objet d'un contrat de \$6,330,000. Le contrat pour le bâtiment de l'administration a été adjugé pour le prix de \$2,398,000. Le bâtiment de la division de levés et de la cartographie, qui logera la division de la cartographie, coûtera, estime-t-on, 8 millions de dollars. Le Gouvernement se rend parfaitement compte de la nécessité de mettre nos ressources en valeur. Quiconque en doute devrait faire un relevé des établissements du ministère des Mines et des Relevés techniques.

M. G. C. Nowlan (Digby-Annapolis-Kings): Monsieur l'Orateur, je ne doute pas que nous ayons écouté avec le plus grand intérêt les observations du ministre des Mines et des Relevés techniques. Je joins ma voix à celle de l'honorable député de Cap-Breton-Sud et d'autres pour exprimer le regret que, s'il faut en croire les articles que nous avons lus dans les journaux, il ne sera pas de retour à la Chambre après les prochaines élections. Je partage certainement le point de vue de l'honorable député de Cap-Breton-Sud selon qui le ministre a assuré une direction vraiment effective de son ministère. Nous lui savons gré des services qu'il a rendus.

[L'hon. M. Prudham.]

Mais en vérité je n'ai pas l'impression que les observations qu'il vient de faire entendre aient vraiment un rapport quelconque avec la proposition dont nous sommes saisis. Ce qui occupe actuellement la Chambre c'est la mainmise sur les matières premières qui ont été découvertes ou qui pourront l'être dans notre pays. Le ministre, au contraire, a parlé d'une façon, il est vrai, assez complète du travail que fait son ministère du point de vue de la mise en valeur de nos ressources naturelles. Ce sont là deux choses distinctes. Le ministre a insisté sur l'activité de la Commission géologique de son ministère. Je pense que tout le monde peut partager l'avis qu'il a exprimé à cet égard. Nous nous rendons compte que nous possédons un grand nombre de fonctionnaires dévoués à qui on doit une grande dette de reconnaissance pour ce qu'ils ont fait en vue de la mise en valeur des ressources de notre pays.

J'ignore, monsieur l'Orateur, si le ministre qui vient de reprendre son siège appartient à l'école de Howe qui n'a que mépris pour le rapport Gordon ou, par contre, s'il appartient à l'autre école qui l'accepte avec plus ou moins de regret. Mais si le ministre voulait bien consulter la page 49 du rapport de la Commission Gordon, il y trouverait un paragraphe en particulier où il est question des relevés géologiques.

J'y lis ce qui suit:

Une autre façon d'aider et de stimuler l'industrie minière serait de pousser bien davantage les programmes de cartographie et de topographie de la Commission géologique du Canada. Cette division des services publics accomplit une excellente besogne; cependant, à moins de recruter un personnel beaucoup plus nombreux et de prendre des mesures en vue de lui garder celui qu'elle possède, on ne pourra terminer la carte géologique du Canada avant plusieurs années.

Le rapport examine ensuite le travail qu'a accompli la Commission géologique du Canada,—et nous reconnaissons qu'elle a accompli un certain travail,—mais il reste encore beaucoup à faire dans ce domaine.

Le ministre a parlé aussi des levés géophysiques et hydrographiques qu'a effectués son ministère. Nous ne nous dissimulons pas qu'il s'agit là d'un travail précieux. L'an dernier, au comité des subsides, le ministre avouait que nombre des cartes qui relèvent actuellement de son ministère,—en dépit du million de cartes qui, dit-il, ont été publiées l'an dernier,—sont fondées sur des cartes établies par des officiers anglais et des capitaines de la marine britannique avant que le Canada devienne une nation. Il reste donc encore beaucoup à faire dans cet autre domaine. Mais, je le répète, ce que nous visons surtout dans la proposition de résolution à l'étude, c'est le contrôle de ces ressources à mesure qu'on les développera.